

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 décembre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etaient présents : Philippe EDME, Sylvie DODY, Stéphane VALORY, Rémy STADELMANN, Emmanuel VIENNET, Anne PORRO.

Étaient absentes excusées : Christine FARQUE (procuration donnée à Mme Anne PORRO), Martine LANDRY (procuration donnée à Sylvie DODY).

Était absent : Yves BONANSEA

Secrétaire de séance : Sylvie DODY

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23-10-2024
- Chantier assainissement
- Maison Chanet : AMO délibération de demande de subvention, relevé précis sur site
- Devis horloge Eglise
- Nomination de deux délégués suppléants pour le SAEP Doubs Jura
- Assiettes des coupes ONF 2025
- DM chapitre 65
- Bail logement communal
- Questions diverses (scolarité à domicile)

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23/10/2024 est approuvé à l'unanimité des membres.

2/ Chantier eau- assainissement

Tour d'horizon sur la réalisation en cours. Avancement satisfaisant du chantier, présence active des représentants de la commune. Le chemin communal d'Alix réhabilité sera maintenu en l'état mais ne sera pas enrobé. Le Maire donne lecture d'un courrier de Mr le Préfet à Mme HAUTOT dont l'attitude bloque une partie du chantier. Affaire à suivre. L'entreprise Mourot et ses employés reçoivent un avis unanime de satisfaction.

3/ Projet maison Chanet

Bornage des terrains annexes : analyse de la proposition de découpage des parcelles par le cabinet ABCD. Cette proposition reçoit l'adhésion du conseil municipal. Une petite modification est demandée concernant l'accès à la parcelle TAB2.

Le cabinet BP MAITRISE D'ŒUVRE propose de réaliser les plans et un avant-projet sommaire pour la somme de 5360€ HT (6432€ TTC). Etant donné que la commune n'a pas reçu d'autres propositions malgré sa demande, le conseil municipal décide de valider le devis et autorise le Maire à faire une demande de subvention au Département qui permettra d'obtenir 2500€ d'aide pour cette étude.

La société BP MAITRISE D'ŒUVRE fera parvenir prochainement les plans à la commune afin d'en parler lors du prochain conseil municipal.

4/Horloge église

Le système de commande de l'horloge étant très vétuste et après étude du devis de l'entreprise Prêtre, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de remplacer l'horloge pour un coût de 1621.20€ TTC.

5/ Nomination de deux délégués suppléants pour le SAEP Doubs Jura

La fusion du Syndicat de Dampierre avec le Syndicat des eaux de Byans sur Doubs a donné naissance au Syndicat Intercommunal en Eau Potable Doubs Jura. Chaque commune membre de ce syndicat doit nommer deux conseillers titulaires et deux conseillers délégués pour représenter le Syndicat.

Le conseil municipal avait déjà nommé Mme LANDRY et Mr EDME délégués titulaires, Mme DODY et Mr VIENNET sont nommés délégués suppléants.

6/Assiette des coupes ONF 2025

Après débat sur les contributions de différents élus et habitants, la commune se prononce pour des travaux dans la parcelle 17 mais refuse les interventions proposées par l'ONF dans la parcelle 15. De plus, le Maire est chargé d'envoyer un courrier à la direction de l'ONF expliquant les inquiétudes de la commune sur l'avenir de sa forêt communale et son souhait de ralentir les ponctions et créations d'ilot de sénescence. Vote 7 voix pour, une voix contre.

7/ DM chapitre 65

Il manque des crédits au chapitre 65 pour la fin de l'année (800€). Le chapitre 11 étant excédentaire, les 800€ seront pris sur le chapitre 11 et transférés au chapitre 65.

8/ Bail logement communal

Suite au départ de Mme CUCHE Angélique dans le logement communal situé au-dessus de la mairie, un couple est intéressé pour prendre ce logement au 1er janvier 2025 : Mr BAUDRY Jean-Michel et Mme PELISSARD Karine. Le conseil municipal autorise le Maire à signer le bail sur les bases suivantes :

Bail à compter du 01/01/2025

Durée : un an, renouvelable si le bâtiment nous appartient toujours

Loyer mensuel : 413.99€

9/Questions diverses :

- SCoT (Schéma de cohérence territoriale) : la CCLL a terminé le SCoT, les documents de consultation sont parvenus dans les communes. Ces documents sont copieux et complexes, ils demandent réflexion. La commune dispose de 3 mois pour rendre un avis sur le SCoT.
- Cimetière : les dépôts végétaux et la benne recueillant le plastique sont à vider. Problème du résineux qui inquiète les familles dont les tombes sont à proximité. Dans un premier temps élagage du pied de l'arbre et coupe définitive si insatisfaction.
- Ordures ménagères : la CCLL a modifié le rythme de ramassage des bacs gris (collecte une fois tous les 15 jours). Les calendriers de collecte seront prochainement distribués dans les boîtes aux lettres.
- Secrétariat : la secrétaire sera en congés du 30/12/24 au 06/01/2025.

Fin de la séance 21H10

Prochain conseil le 15/01/2025

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2024-35	Demande de subvention AMO maison chanet
2024-36	Subventions la Maletière spectacle en Places
2024-37	Délégués Syndicat eau Doubs Jura
2024-38	Etat assiette des coupes 2025
2024-39	DM chapitre 65

Le Maire, EDME Philippe



La secrétaire, DODY Sylvie